



Fiche-action P9 : Guide d'information

Diffuser un guide d'information sur l'éco-aménagement sur les PAE

Objectif :

- **Sensibiliser** les entreprises et collectivités à l'aménagement éco-paysager et à la gestion différenciée des espaces verts.
- Apporter des **pistes de réflexion** pour concevoir un éco-aménagement.

Intérêt :

Diffusion en grand nombre pour une **large sensibilisation** des entreprises.

Les étapes

Par habitude et par simplicité, les espaces verts sont souvent aménagés d'une façon classique : quelques arbres et de la pelouse. Ce constat repose sur un manque d'information. Le porteur de projet peut donc informer les acteurs (entreprises et collectivités) sur les possibilités d'aménagement et d'entretien des espaces verts.

La diffusion peut se faire via téléchargement sur un site internet, par courrier, par mail ou lors d'événements de rencontre avec les entreprises.

Les principaux acteurs intéressés sont les entreprises (particulièrement celles qui sont en phase d'implantation ou d'extension) ainsi que les aménageurs de PAE.

*Dans le cadre du projet [Life-SMIGIN](#), une **fiche** (voir dans les [outils](#)) reprenant des pistes d'aménagement et l'entretien des espaces verts a été rédigée et diffusée*

Facteurs de réussite

- Sensibiliser sur la thématique espaces verts dès l'amont de l'implantation de l'entreprise.
- Diffuser via l'organisme qui commercialise les parcelles du PAE.
- La présence d'illustrations, de témoignages et de préconisations concrètes et techniques est plus parlant.

Obstacles

Faible réceptivité des entreprises si les documents sont simplement envoyés.

Solution : organiser, en complément des séances sensibilisation complémentaire et proposer un suivi de l'entreprise (relances, proposition d'accompagnement et d'expertise concrète...).

Outil 1 | Pistes de réflexion - Fiche de l'Union Wallonne des Entreprises.